Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE :	972/2022
Date de la séance du CE :	21 septembre 2022
Direction :	Direction de la sécurité
N° d'affaire :	2020.SIDGS.894
Classification :	Non classifié

Révision partielle de la loi du 10 février 2019 sur la police (LPol)
Ouverture de la procédure de consultation

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la sécurité, arrête:

La Direction de la sécurité est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la révision partielle de la loi du 10 février 2019 sur la police (LPol). La procédure de consultation dure jusqu'au 6 janvier 2023.

Au nom du Conseil-exécutif

CANTON DE BERNE * CONSEIL-EXECUTIF *

Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Direction de la sécurité

02|07|F|v03